

Ecrit par Echo du Mardi le 27 mai 2024

## M COHEN-BOULAKA

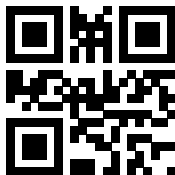


# *Notaire*





Ecrit par Echo du Mardi le 27 mai 2024



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 27 mai 2024 sous réserves d'incidents**



**Maître Stéphanie LOBEL-VALERO**

**Notaire**

**1-3 rue Lulli, 75002 PARIS**

**ENVOI EN POSSESSION**

Suivant testament olographe en date du 23 Septembre 2021, Monsieur Sidney **COHEN-BOULAKA**, en son vivant retraitée, demeurant à 41 Impasse du Torrent 84210 SAINT DIDIER Né à TUNIS (TUNISIE) le 4 Novembre 1929. Décédé à SAINT DIDIER (84210) le 6 Février 2023. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe DUCHENE, Notaire, « OFFICE NOTARIAL DU RALLIEMENT », titulaire d'un office notarial sis à 16 Rue des Deux haies - place du ralliement 49000 ANGERS, soussigné, le 4 Mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christine LE BIHAN, Notaire à PARIS (75116), 111 Rue de la Tour, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.